

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Financé par :



Achats groupés d'électricité verte



EPSYVIN
Economisons les ressources !

**EPSYVIN - DÉMARCHE EIT
PORTÉE PAR LA FILIÈRE
CHAMPAGNE SUR LE
BASSIN SPARNACIEN**

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Structure d'animation : **Comité Champagne**
Depuis **2018**

Le Comité Champagne, interprofession de la filière, œuvre pour le compte des vignerons et maisons de Champagne. La préoccupation environnementale est présente, depuis de nombreuses années, dans toutes les actions relatives à la conduite de la vigne et à l'élaboration du vin. Les premières réflexions sur l'EIT ont débuté au Comité Champagne dès 2007 avec l'identification des ressources de la filière et de synergies potentielles avec des entreprises du territoire. La démarche EPSYVIN, initiée à la suite de l'appel à projet économie circulaire en 2017, vise à engager directement ses ressortissants et les entreprises connexes au Champagne dans une logique d'économie circulaire, tout en s'inscrivant dans le plan Carbone de la filière.

LE CONTEXTE

En avril 2019, une rencontre, animée par UN PAS POUR DEMAIN (51), sur les enjeux et les bénéfices des achats durables et des achats groupés a été proposée par le Comité Champagne aux ressortissants et aux entreprises connexes de l'Agglomération d'Épernay dans le cadre du projet d'Écologie Industrielle et Territoriale EPSYVIN.

À la suite de cette conférence, une enquête sur les familles d'achats à prioriser a été réalisée auprès des participants. L'énergie et plus particulièrement l'électricité revenant en tête des intentions d'achat, un projet collectif d'achat d'électricité verte a été engagé à l'été 2019. En effet, mutualiser l'achat d'électricité verte entre entreprises permet de bénéficier d'offres plus avantageuses économiquement en regroupant les volumes.

DESCRIPTION DE LA SYNERGIE

Suite à cette conférence, les entreprises participantes ont bénéficié d'une visite énergie par la CCI Grand Est, partenaire de la démarche EPSYVIN, afin d'identifier les postes énergétiques pouvant être réduits, avant tout projet d'achat groupé.

Les entreprises se sont ensuite réunies sous la forme d'un groupement informel, animé par le Comité Champagne, et ont mis en commun leurs besoins en électricité.

Puis, elles ont choisi un consultant expert en énergie, CONSULTENERGIE (10), afin de pouvoir négocier ensemble de meilleures conditions d'achats auprès des fournisseurs d'énergie.

Les entreprises ont fait le choix d'aller au-delà du simple intérêt financier et ont retenu comme critère de choix une électricité 100% verte, afin de répondre aux exigences environnementales croissantes de leurs clients. Cela signifie que le fournisseur d'énergie est en capacité de justifier l'origine renouvelable de l'énergie qu'il injecte sur les réseaux. Le fournisseur garantit que pour une consommation d'énergie donnée, il a produit ou acheté une quantité équivalente d'énergie renouvelable.

Ainsi, en avril 2020, ce sont 13 entreprises (Coopératives, Maison et vigneron de Champagne, laboratoire, ou industriels connexes) représentant 19 sites et 2 641 MWh d'électricité consommés par an qui ont mutualisé leurs achats d'électricité dans le but de sélectionner collectivement un fournisseur d'énergie renouvelable, ENERGEM (57).

Après déduction du coût du consultant, ce sont 47 000 €, qui vont être économisés par ces entreprises, soit 11 % d'économies réalisées sur la période de contractualisation (deux ans et demi). La mutualisation de l'achat d'électricité verte a également permis aux entreprises :

- d'être alimentées par une énergie d'origine renouvelable telle que l'énergie de l'eau, du vent, du soleil, de la terre ou de la biomasse (bois, biogaz, etc.) ;
- d'avoir un choix plus important de fournisseurs d'énergie verte lors de la consultation ;
- de bénéficier d'un consultant pour redéfinir leurs abonnements, pour négocier le contrat et leur apporter des compétences sur le marché de l'énergie.

Ainsi, à travers ce projet, ces entreprises de la filière Champagne soutiennent la production d'électricité d'origine renouvelable et participent à la transition énergétique tout en améliorant leur compétitivité.



Sensibilisation aux achats durables et groupés

CONTACT

Nom/Prénom : **VIAUD Marie-Noëlle**
Structure : **Comité Champagne**
Fonction : **Chargée d'étude EIT**
E-mail : **epsyvin@civc.fr**
Tel : **03 26 51 19 59**



SCEV Les Côtes
Saint-Michel



Coopérative les Viticulteurs d'Avize
Bouillons à Champagne
BARANGÉ SA
Tradition & Technologie



13 entreprises de la filière, de toutes tailles et d'activités diverses, engagées dans les énergies renouvelables

ÉTAPES DE LA SYNERGIE

Étape 1

Juin-septembre 2019 : Réalisation de visites énergie gratuites dans les entreprises du territoire par la CCI Grand Est afin de recueillir des données qualifiées et quantifiées.

Étape 2

Novembre 2019 : Audition et sélection de consultants énergie par les entreprises et choix de CONSULTÉNERGIE.

Étape 3

Décembre 2019 – Mars 2020 : Évaluation des économies réalisables et élargissement du groupement d'entreprises.

Étape 4

Mars 2020 : Consultation des fournisseurs d'énergie par CONSULTÉNERGIE et négociation des meilleurs tarifs groupés.

Étape 5

Avril 2020 : Contractualisation entre ENERGEM et chaque entreprise.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Outils

Benchmark des projets d'achat groupé d'énergie et des montages juridiques existants

Benchmark des courtiers et consultants en énergie.

Enquête à destination des entreprises participantes à EPSYVIN

Autorisation de communication à un tiers des données d'un ou plusieurs sites de consommation raccordés au réseau public de distribution

Moyens humains

La chargée d'études EIT de la démarche EPSYVIN a développé cette synergie dans le cadre de ses missions.

Moyens financiers

Visites énergies de la CCI Grand Est : 116 heures

Coordination Comité Champagne : 40 jours

Moyens techniques

- Coordination du projet par le Comité Champagne (planification et organisation des réunions) ;
- Diagnostics énergie et recommandations pour réduire ses dépenses énergétique, réalisés par la CCI Grand Est ;
- Accompagnement du projet par un consultant expert en énergie : CONSULTENERGIE.

BÉNÉFICES

Économiques

Sur la période de contractualisation du 01/05/2020 au 31/12/2022, ce sont 47 000 € qui vont être économisés au total après déduction du coût du consultant, soit 11 % d'économies réalisées.

La suppression des abonnements pour les C4 (ancien tarif jaune) et C3 (ancien tarif vert) et la réduction au minimum pour les C5 (ancien tarif bleu).

Environnementaux

111 Tonnes de CO₂ seront économisées en 2 ans et demi soit l'équivalent des émissions annuelles moyennes de 10 français.

Les diagnostics préalables sur les économies d'énergie dans une logique d'approche globale.

Sociaux – sociétaux

La satisfaction des entreprises à s'engager dans la transition énergétique à l'issue du choix du fournisseurs.

La coopération entre des acteurs qui travaillent tous pour la filière Champagne (ressortissants et entreprises connexes) mais en dehors d'une relation client/fournisseur ou d'une relation de concurrence.

LEVIERS ET FREINS

Freins rencontrés

La contractualisation individualisée pour chaque entreprise n'a pas permis d'obtenir la meilleure offre tarifaire. Un contrat unique aurait permis d'avoir un gain tarifaire supplémentaire de 10%.

Le groupement composé d'entreprises volontaires ne bénéficiait pas d'homogénéité dans les puissances, les types de segments (C3, C4 ou C5) et les dates de fin de contrat. Cette disparité a donc complexifié la procédure.

Leviers identifiés

Lors de la consultation des énergéticiens, la comparaison avec les prix des fournisseurs historiques a permis de sécuriser les entreprises dans leur choix.

Le mode de rémunération du consultant basé sur les économies réalisées par chacune des entreprises.

Perspectives envisagées

Achats groupés d'énergie verte avec d'autres entreprises de la filière Champagne intéressées.

Améliorer la méthodologie de constitution du groupement d'entreprises (regroupement par puissance et dates de fin de contrat identiques).

Constituer un dossier d'entrée dans la démarche d'achat groupé (engagement, factures, contrat d'électricité avec les clauses de résiliation).

PARTENAIRES



Plus d'informations
www.climaxion.fr

Date de parution : Janvier 2021

© crédits photos : Comité Champagne

Avec le soutien de

